

FICHE PRESSE

Inauguration du chantier de déconstruction de l'ancien pont canal de Frouard

Mardi 14 janvier 2025

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a entrepris en juillet 2024 la déconstruction du pont sur l'ancien canal – ouvrage de l'Embanie – arrivé en fin de vie, sur la RD657 à Frouard (rue de Metz).

Il a été remplacé par un remblai routier intégrant une bande cyclable dans chaque sens de circulation et d'un ouvrage ovoïde permettant le passage de la future piste cyclable sous la route. Cet investissement de 960 000 € TTC vise à assurer la sécurité des usagers tout en s'intégrant dans les objectifs de développement des mobilités douces.



Contexte

L'ouvrage de la RD 657 au-dessus de l'ancien canal à Frouard, construit en 1958, présentait une corrosion généralisée et une désagrégation des éléments en béton à risque.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, le Département a décidé de déconstruire cet ouvrage et de le remplacer par un remblai routier et un ouvrage ovoïde sous la route départementale pour le passage des cyclistes.

Programme des travaux

Les travaux, initialement programmés pour 4 mois, ont pris fin mi-décembre, en raison notamment de travaux par GRDF de déplacement des réseaux de gaz passant dans l'ancien ouvrage.

Les étapes du chantier :

- Démolition de l'ouvrage
- Mise en œuvre d'un ouvrage métallique permettant le passage d'une piste cyclable sous la RD 657 : ouvrage ovoïde de 4,40 m de large sur 2,78 m de haut
- Mise en œuvre d'un remblai routier sur l'ouvrage cycliste jusqu'au niveau de la rue de Metz (RD 657)
- Remise en service de la rue de Metz avec bande cyclable dans chaque sens de circulation et trottoir (30 août 2024)
- Amorce de la piste cyclable sous la RD 657 dans l'attente du projet de piste Frouard / Liverdun (projet porté par la CCBP)
- Aménagement des modelés de terrains dans l'emprise de l'ancien canal aux abords de l'ouvrage (de septembre à décembre sans impact sur la circulation de la rue de Metz)



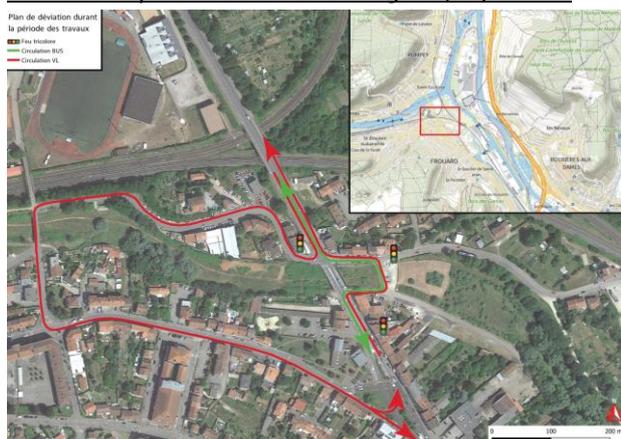
Exploitation du chantier

La rue de Metz (RD 657) a été coupée du 8 juillet (début de la démolition de l'ouvrage) jusqu'au 30 août 2024 (remise en service de la RD) avec mise en place de déviations :

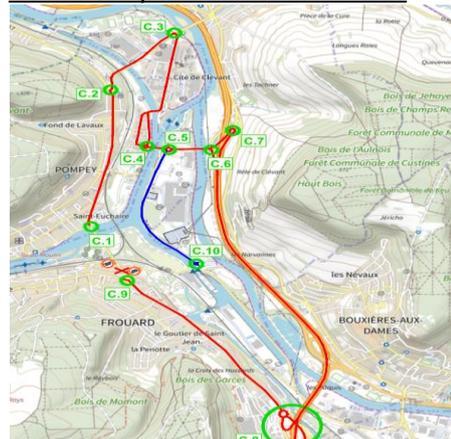
- Déviation spécifique véhicules légers au droit du chantier,
- Déviation des bus sur les voies communales à proximité du chantier avec feux se déclenchant à la demande à chaque passage de bus,
- Déviation des poids-lourds par l'autoroute via les échangeurs de Bouxières-aux-Dames et de Frouard,
- Déviation piéton : création d'un cheminement piéton provisoire en périphérie du chantier,
- Suppression des stationnements à proximité du chantier et dans les zones de déviation des bus.

Les déviations ont fait l'objet de concertations avec la Communauté de communes du Bassin de Pompey (CCBP) et la commune de Frouard. Des tests, in situ, de déviations de bus ont été réalisés et validés par la CCBP et les transporteurs. Une réunion publique avec les riverains s'est tenue le 13 juin afin de détailler toutes les modalités d'exploitation du chantier.

Déviations pour les Véhicules Légers (VL) et Bus



Déviations pour les Poids Lourds :



Montant initial de l'opération : 860 000 € TTC

- Frais d'études	20 000 €
- Démolition du pont, remblais, chaussée	630 000 €
- Fourniture et pose d'ovoïde	180 000 €
- Signalisation horizontale / verticale	10 000 €
- Contrôles	20 000 €

Montant final de l'opération : 960 000€ TTC

L'achat et la livraison de l'ouvrage « ovoïde » pour le passage de la voie verte sous ouvrage a été confié à la société VIACON. La fourniture et la pose des garde-corps ont été confiées à la société CM2E. L'étanchéité de l'ouvrage a été confiée à la société GALLOPIN.

Le marché de travaux a été confié à l'entreprise COLAS – Etablissements VALENTIN, pour un montant de 524 910 € HT soit 629 892 € TTC. Ce dernier marché intègre une clause d'insertion représentant un total de 183 heures d'activités pour des personnes en insertion.

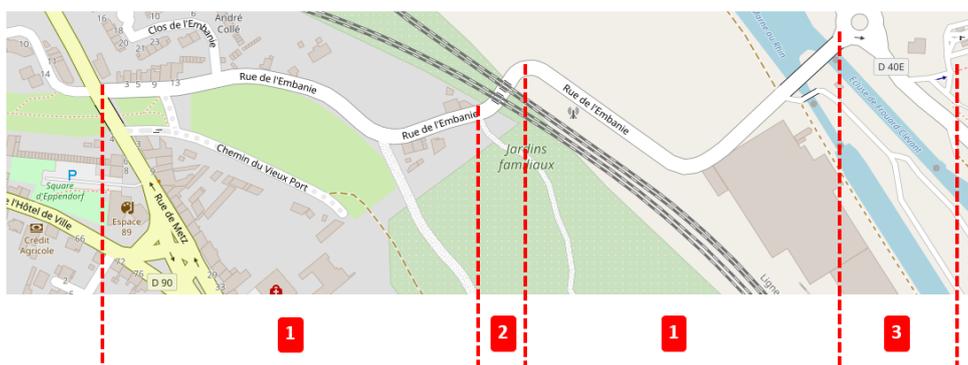
Principales quantités mises en œuvre sur le chantier :

- Ouvrage métallique cycliste de 28 m de long
- 4 000 m³ de matériaux de remblais
- 200 m² de murs en retour de soutènement avec gabion
- 105 m de garde-corps

Un projet au cœur du schéma cyclable de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey

La déconstruction de l'ouvrage vieillissant permettra de limiter les coûts de fonctionnement sur ce secteur de la RD657 et d'améliorer les déplacements par mobilités douces s'inscrivant pleinement dans le schéma directeur cyclable intercommunal du Bassin de Pompey. L'aménagement est décomposé en différentes sections :

- 1) Section courante
- 2) Passage sous le tunnel de la voie ferrée
- 3) Jalonnement vers la V50/boucle de la Moselle



La mise en œuvre de bandes cyclables sécurisées sur les emprises de la RD657 permettra, en outre, de mieux faire respecter la limitation de vitesse à 70 km/h hors agglomération et 50 km/h en agglomération.

